

JUGEMENT GAF saison 2011/2012
LETTRE FFG n° 01 - Septembre 2011

Les lettres FFG de la saison 2010/2011 sont annulées et remplacées par les lettres de la saison en cours.

CRITERIUM / FEDERAL / CODE FIG

GENERALITES

- Principe général à appliquer à **TOUS** nos programmes

En fonction de leur exécution, des éléments peuvent être considérés comme différents ou ne pas recevoir de VD du tout (Jury D). **Cependant, dans tous les cas, le jury E doit appliquer les déductions appropriées en considérant l'intention de la gymnaste.**

SAUT

NEW

- Echauffement : les directives du code de Pointage FIG ne seront pas appliquées sur les finales nationales. **Chaque gymnaste aura deux essais – l'échauffement au saut sera géré par le D1**

BARRES-POUTRE

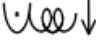

- Après une chute, une gymnaste remonte sur la poutre et fait une 2^{ème} chute **sans reprendre son exercice**, déduction : une seule fois 1 point. Même principe aux barres asymétriques, après une chute, une gymnaste effectue plusieurs balancés avant de reprendre son exercice : pas de pénalité.

CRITERIUM


GENERALITES

- Déduction pour élément non tenté :
La déduction de 1.00 point ne s'applique qu'aux éléments codifiés du Code de Pointage FIG en vigueur.

BARRES

- Précision : Mouv. E/F (option) et G - Sortie 
Si l'exigence de la position groupée n'est pas respectée (exemple : )
➤ Le Jury D reconnaîtra l'élément
➤ Le Jury E pénalisera le manque de précision de la position groupée + les autres fautes

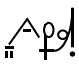
NEW

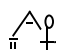
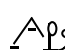
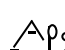
-  **Le principe général « Arrêt dans une série ou liaison » ne s'applique pas aux barres asymétriques. Si une gymnaste exécute un arrêt durant l'enchaînement ou mini-enchaînement, on pénalisera de 0.50 et NON la valeur de la série dans sa totalité.**

NEW

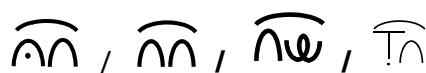
- \angle ou \nearrow "passer par la fenêtre" : pour reprendre son exercice, la gymnaste peut refaire \angle ou \nearrow sans déduction pour enchaîner avec l'élément suivant (même principe que la rondade à la poutre - élément préparatoire).

POUTRE

- Mouv. E (option), F et G - Entrée : 

1.  équerre sans élévation du bassin = élément non tenté \Rightarrow déduction : 2.50 (1.00 élément non tenté + 1.50 valeur de l'élément manquant).
2.  équerre, élévation du bassin sans placer l'ATR puis retour sur la poutre = élément non reconnu \Rightarrow déduction : 1.50 (valeur de l'élément).
3.  équerre, élévation à l'ATR (alignement des segments) puis « passer par la fenêtre » ou pas de retour sur la poutre = élément reconnu \Rightarrow déduction : 1.00 pour la chute.

Pour le mouv. E, si l'entrée n'est pas validée, la gymnaste pourra faire une seconde tentative, mais ne pourra pas faire l'élément de base.

- Mouv. E, F et G : 

- Une gymnaste exécute le 1^{er} élément de la série et s'arrête. Si elle fait une seconde tentative avec succès, l'exigence de la série sera reconnue, mais on applique une déduction de 0.50 pour élément répété.
- Une gymnaste exécute la série avec chute sans reprendre contact avec la poutre lors de son 2^{ème} élément ; l'exigence de la série n'est pas reconnue. Si elle fait une seconde tentative avec succès, l'exigence de la série sera validée.

CE PRINCIPE S'APPLIQUE POUR TOUTES LES SERIES.

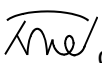


Dans le cas d'une option, la gymnaste n'est pas autorisée à présenter les éléments de base.

SOL

- Cas des liaisons acrobatiques ayant une valeur unique

Exemple de l'IMPOSE F 

Si la gymnaste exécute  déduction : 2.50 (1.50 valeur de la série + 1.00 pour élément/série non tenté).

- Mouv. E - option  concerne uniquement cette série

Si l'exigence de la position tendue n'est pas respectée :

- Le Jury D reconnaîtra la série de base (même racine)
- Le Jury E pénalisera le manque de précision de la position groupée + les autres fautes

FEDERAL / CODE FIG

BARRES

- Grande culbute entre deux éléments \Rightarrow élan intermédiaire, pénalité : 0.50

-  Prise d'élan **jambes serrées entre 10 et 30°** \Rightarrow élément "A". A noter,  \neq  \neq 

CODE FIG

SAUT

NEW

- Programme **National B/C et Divisions Nationales 1 à 8** : une gymnaste a la possibilité de présenter un 2ème saut avec une pénalité de 4 points sur la note finale du saut retenu (meilleure note des deux sauts).

CODE FIG : documents, mises à jour et lettres sur le site de la FIG à l'adresse suivante :

<http://www.fig-gymnastics.com>

- ✓ Women's Artistic Gymnastics Help Desk
- ✓ WAG CoP 09-12
- ✓ Newsletters